

Rennes, le 11 juin 2020

Ingénieurs extérieurs
65 rue de Saint-Brieuc - CS 84215
35042 RENNES CEDEX
Contact : Valérie DOMICILE
Tél. : 02 23 48 56 97
valerie.domicile@agrocampus-ouest.fr

Objet : Rentrée Universitaire 2020-2021

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux formations d'AGROCAMPUS OUEST.

Vous trouverez ci-joint votre dossier d'inscription en spécialisation (M2) à AGROCAMPUS OUEST pour la rentrée universitaire 2020-2021.

J'attire votre attention sur la nécessité de retourner les documents nécessaires à votre inscription **pour le 10 juillet 2020** au plus tard à :

AGROCAMPUS OUEST – Campus de Rennes
DFVE/Valérie DOMICILE
65 rue de Saint-Brieuc
CS 84215
35042 – RENNES-CEDEX

Durant l'année universitaire 2020-2021, **vous resterez inscrit(e) dans votre école d'origine**, qui vous délivrera le diplôme d'ingénieur. Les demandes de bourses sur critères sociaux ainsi que les conventions de stage seront traitées par votre école d'origine.

Les étudiants inscrits à un parcours de Master couplé à une spécialisation d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST devront régler les droits d'inscription fixés par arrêté ministériel. Ces formalités administratives s'effectueront le jour de la rentrée au créneau fixé dans l'emploi du temps. Merci de prévoir votre chéquier.

Dans l'attente de vous accueillir sur le campus d'AGROCAMPUS OUEST, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Formations et de la Vie Etudiante
Bruno GADOUD

Pour de plus amples informations (calendrier avec les dates et lieux de rentrée des spécialisations), nous vous invitons à consulter le site internet suivant : www.agrocampus-ouest.fr Focus à la une du site "rentrée 2020".

FICHE RECAPITULATIVE
à retourner avec le dossier d'inscription

NOM :	PRENOM :
<i>Colonne réservée à l'administration</i>	Colonne réservée à l'étudiant Cases à cocher
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> fiche d'inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité (format 35mm x 45mm) – pas de photocopie
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 copie de la pièce d'identité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche «Chartes informatique et libertés et anti-plagiat »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche «attestation d'utilisation carte multi-service »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation de couverture sociale (année universitaire 2020-2021)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance : garantie « responsabilité civile » (année universitaire 2020-2021)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche restauration/hébergement si demande
	<u>Documents supplémentaires pour les étudiants inscrits en double diplôme</u>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> attestation d'acquittement ou d'exonération de la CVEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> notification d'attribution de bourses sur critères sociaux
	<u>Documents supplémentaires pour les étrangers hors UE :</u>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 copie du passeport (état civil) en cours de validité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 copie du visa – titre de séjour
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 extrait d'acte de naissance (en français)

**M2^{EXT} CURSUS INGENIEUR AGRONOME et
AGROALIMENTAIRE**

Etablissement dans lequel vous êtes inscrit(e) :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> ENSAT | <input type="checkbox"/> VetAgro Sup Clermont | <input type="checkbox"/> ENSAIA Vandoeuvre les Nancy |
| <input type="checkbox"/> Montpellier SupAgro | <input type="checkbox"/> Bordeaux Sciences Agro | <input type="checkbox"/> UniLasalle Beauvais |
| <input type="checkbox"/> AgroParisTech | <input type="checkbox"/> ESA Angers | <input type="checkbox"/> ISTOM |
| <input type="checkbox"/> AgroSup Dijon | <input type="checkbox"/> ENGEES Strasbourg | <input type="checkbox"/> |

FICHE A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

Identifiant National Etudiant (INE)

ou n° BEA (10 chiffres + 1 lettre) figurant sur votre relevé de notes du baccalauréat

Mme Mr

NOM Prénoms (1) (2)

Date de naissance 1 9 Lieu Dépt Pays

N° SS Nbre de frères et soeurs

Nationalité 1 Nationalité 2

(adresse à communiquer dès que possible au Service scolarité)

Adresse de l'étudiant à

CP Ville

TEL personnel e-mail

Spécialités du cycle d'ingénieur agronome ET/OU agroalimentaire (cochez la case correspondante : un seul choix possible)

Cochez	spécialisations	parcours
<input type="checkbox"/>	Génie de l'environnement (GE)	<input type="checkbox"/> Sol – eau – hydrosystèmes <input type="checkbox"/> Préservation et aménagement des milieux et Ecologie quantitative <input type="checkbox"/> Agricultures durables et développement territorial
<input type="checkbox"/>	Sciences halieutique et aquacoles (SHA)	<input type="checkbox"/> Ressources et écosystèmes aquatiques <input type="checkbox"/> Production et valorisation halieutique <input type="checkbox"/> Gestion des pêches et des écosystèmes côtiers et continentaux <input type="checkbox"/> Aquaculture
<input type="checkbox"/>	Sciences de l'alimentation et management des entreprises (SAME)	<input type="checkbox"/> Production, Sécurité alimentaire et environnementale <input type="checkbox"/> Recherche et développement <input type="checkbox"/> Marketing management agro-alimentaire <input type="checkbox"/> Sciences et transformations laitières
<input type="checkbox"/>	Sciences de l'Ingénierie en Productions Animales (SIPA)	
<input type="checkbox"/>	Politiques et marchés de l'agriculture et des ressources (POMAR)	
<input type="checkbox"/>	Protection des plantes et environnement (PPE) (communes avec AgroParis Tech et Montpellier Sup Agro)	<input type="checkbox"/> Parcours général
<input type="checkbox"/>	Sciences et Ingénierie du Végétale (SIV)	<input type="checkbox"/> Agrosystèmes <input type="checkbox"/> Génétique et Amélioration des plantes
<input type="checkbox"/>	Science des données	
<input type="checkbox"/>	Agroécologie	

Spécialités du cycle d'ingénieur agronome, couplées à un Master (cochez la case correspondante : un seul choix possible)

Cochez	spécialisations	parcours
Co-habilités avec l'Université Rennes 1		
<input type="checkbox"/>	Biodiversité, Ecologie, Evolution (BEE)	<input type="checkbox"/> Ecologie fonctionnelle comportementale et évolutive (EFCE) <input type="checkbox"/> Modélisation en écologie (MODE)
<input type="checkbox"/>	Biologie Moléculaire et Cellulaire (BMC)	<input type="checkbox"/> La cellule dans son environnement normal et pathologique (CENoP) <input type="checkbox"/> Génétique, génomique, biochimie (G2B)
Co-habilités avec l'Université Rennes 1 et Oniris		
<input type="checkbox"/>	Biologie Agrosciences	<input type="checkbox"/> Amélioration, Production, Valorisation du Végétal
Co-habilités avec l'Université Rennes 2		
<input type="checkbox"/>	Géographie, Aménagement Environnement et Développement (GAED)	<input type="checkbox"/> Télédétection et Environnement (TelEnvi)

Renseignements sur les études supérieures poursuivies

Remplir en lettres capitales

Type de bac : (série)		
Obtenu le		
Académie :		
Département dans lequel vous avez obtenu votre baccalauréat (en toutes lettres) :		
Etablissement – Ville/Pays :		
Année universitaire	Établissement	Diplômes (indiquer les mentions)

Renseignements complémentaires sur l'établissement qui vous a donné votre dernière formation supérieure

Nom

Adresse

C.P. Ville Tél

Appellation du dernier cycle de formation suivi (en toutes lettres)

Spécialisation éventuelle

Quelle est la durée normale de ce cycle de formation ?

Pour entrer dans ce cycle de formation, quel est le niveau habituel de recrutement ?

Fait à :le

Signature de l'étudiant :

Service hébergement – contact : heberge@agrocampus-ouest.fr

**DEMANDE DE RESERVATION
LOGEMENT- RESTAURATION
2020-2021
M2 INGENIEUR EXTERIEUR**

NOM :
Prénom :
Adresse personnelle :
.....
Adresse e-mail :
Téléphone portable :

A NOTER : Pension complète obligatoire pour les étudiants logés

Je demande une chambre en cité avec la pension complète obligatoire (3 repas/jour)

***Cas particuliers :**

Pour les masters co-habilités : le régime demi-pension soir est accepté

Je ne demande pas de chambre en cité

Régime de restauration choisi

pension complète (3 repas/jour)

demi-pension (déjeuner) 4 repas obligatoires /semaine

externe

Bien prendre en compte les conditions de réservation

- ENGAGEMENT LOGEMENT-

Cette demande vaut engagement de l'étudiant :

- **Pour** l'année universitaire ou le semestre pour les années avec stages.
- La redevance du **1^{er} mois reste due en cas de désistement dans le mois précédant** la rentrée.

Il est possible de réserver pour une plus courte durée sous certaines conditions, par mail uniquement (adresse ci-dessous).

Important !!!

Attestation d'assurance locative obligatoire, à fournir dès l'installation, il est possible de la transmettre par mail à l'adresse suivante : heberge@agrocampus-ouest.fr.

NB : Pour les étudiants L3 agronome, L1 agroalimentaire et L2 agroalimentaire primo-arrivants uniquement, la réservation d'une chambre en cité, vaut acceptation automatique et définitive sans confirmation ultérieure.

Date :

Signature

Règles informatique et libertés, droit à l'image et droit de propriété intellectuelle

DOCUMENT A LIRE

1. Charte informatique

La charte informatique d'AGROCAMPUS OUEST a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques de l'établissement et de rappeler les sanctions encourues par les contrevenants.

Elle est disponible en téléchargement sur le site institutionnel de l'établissement : <http://www.agrocampus-ouest.fr/informatique>.

L'utilisation des ressources informatiques de l'établissement implique la signature de cette charte.

2. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) au travers du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique de votre formation.

Ce traitement s'inscrit dans le cadre des missions de service public d'enseignement et de recherche confiées à l'établissement à la fois par le code de l'éducation, le code rural et de la pêche maritime et par son décret constitutif n° 2008-616 du 27 juin 2008 modifié.

Ces données sont destinées aux personnels administratifs de l'établissement dûment habilités à accéder au traitement pour une durée de 10 ans à compter de votre dernière inscription, à l'exception des données personnelles conservées à des fins archivistiques dans l'intérêt public et/ou à des fins de recherche scientifique.

Elles sont également destinées, dans les mêmes conditions, aux différents groupements d'établissements publics auxquels participent AGROCAMPUS OUEST dans la limite d'une transmission strictement nécessaire à l'exercice de la mission d'intérêt public du groupement en question.

De plus, ces données permettent la gestion de vos prêts, de vos consultations électroniques et d'archives publiques en bibliothèque dans le respect de la norme simplifiée NS-009 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Elles permettent par ailleurs d'établir des statistiques pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et notamment des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'observatoire de la vie étudiante, étant entendu que vos données sont anonymisées au préalable avant envoi aux ministères concernés.

L'organisme de sécurité sociale, la mutuelle étudiante, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS et SUMPPS) dont vous relevez sont enfin destinataires d'informations strictement nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans le respect du code de la sécurité sociale et du code de l'éducation ainsi que l'assureur de l'établissement dans le respect du code des assurances et du contrat passé avec ce même assureur, et ce dans la limite de votre scolarité au sein de l'établissement.

Vos données personnelles ne feront aucunement l'objet d'une exploitation industrielle ou commerciale.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : dpd@agrocampus-ouest.fr.

Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès des services de la CNIL : 3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07.

3. Droit à l'image

Le dépôt de votre photographie d'identité est obligatoire pour votre inscription et pour l'édition de votre carte étudiante. La finalité de l'utilisation de votre photographie est de pouvoir vous identifier lorsqu'une telle opération est strictement nécessaire, par exemple au moment des examens. Toute autre utilisation de votre photographie d'identité par AGROCAMPUS OUEST fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de vous.

Durant votre scolarité, AGROCAMPUS OUEST peut être amené à vous photographier ou à vous filmer lors de différents événements (activités pédagogiques, colloques, expositions...). Votre présence sur ces prises de vue fait également l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de vous.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : dpd@agrocampus-ouest.fr.

Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès des services de la CNIL : 3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07.

4. CHARTE « ANTI-PLAGIAT »

Préambule

AGROCAMPUS OUEST est engagé contre le plagiat afin de garantir la validité des diplômes délivrés ainsi que la qualité, la créativité et l'originalité de tous les travaux réalisés par les étudiants, les personnels et les enseignants-chercheurs.

Les travaux concernés réalisés dans le cadre des activités d'AGROCAMPUS OUEST sont les mémoires de fin d'étude, thèses, articles, communications, compte-rendu, cours et rapports. Chacune de ces productions s'inscrit dans une démarche éthique de respect du droit d'auteur et doit donc être inédite et personnelle, conformément à la définition des œuvres originales indiquée dans l'article L 112-1 du code de la propriété intellectuelle.

Article 1 : définition du plagiat

Le plagiat constitue une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle qui peut être juridiquement qualifiée de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle). Le plagiat consiste à s'attribuer les idées d'un auteur sans le citer explicitement :

- soit en reproduisant à l'identique un texte ou un extrait textuel, graphique, tableau, image ;
- soit en traduisant un texte original ou en reprenant consciemment les idées originales d'un auteur avec ses propres mots ;
- soit en s'attribuant un travail sans y avoir contribué (cas de travaux de groupe, acquisition de travaux sur Internet)

Article 2 : moyens mis en œuvre par l'Établissement pour lutter contre le plagiat

La présente charte constitue le cadrage de l'action de l'Établissement en matière de lutte contre le plagiat et définit les règles à respecter. AGROCAMPUS OUEST assure également une sensibilisation à la responsabilité en matière d'utilisation de l'information par la mise en place de formations sur le droit d'auteur, le plagiat et la maîtrise de son information numérique.

Afin de compléter ce dispositif, l'Établissement peut mettre en place une solution informatique d'aide à la détection du plagiat. Les étudiants et le personnel s'engagent à communiquer une version numérique de leurs travaux afin de permettre cette détection.

Article 3 : engagements pris par le signataire de la charte

Les étudiants, le personnel et les enseignants-chercheurs s'engagent à respecter les modalités d'identification des sources des travaux qu'ils utilisent pour réaliser leurs propres productions.

L'ensemble des dispositions à respecter est disponible sur la plateforme E-Agrocampus dans le cours de méthodologie de la recherche et la maîtrise de l'information. La méthodologie d'un travail universitaire implique que les emprunts (citation ou reprise d'idée) soient clairement identifiés par des guillemets et que l'auteur et la source soient clairement mentionnés. Les travaux universitaires visent à produire des œuvres originales tout en apportant une valeur ajoutée réelle aux sujets scientifiques abordés.

Article 4 : sanctions

En cas de plagiat, les auteurs s'exposent à des sanctions de nature disciplinaire et pénale selon des procédures distinctes et non liées.

5. ENGAGEMENT ET AUTORISATION À RETOURNER SIGNÉ OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Je soussigné(e),,
étudiant(e) en : L1 L2 L3 M1 M2

- reconnais avoir pris connaissance de **la charte informatique d'AGROCAMPUS OUEST** et m'engage à la respecter.

oui

- autorise AGROCAMPUS OUEST à transmettre mes données personnelles : nom, prénom, courriel et numéro de téléphone personnel aux associations étudiantes : le bureau des élèves (BDE), le bureau des associations (BDA) et le bureau des sports (BDS) et aux associations d'anciens étudiants uniquement d'AGROCAMPUS OUEST (AGROCAMPUS OUEST Alumni et la fédération UniAgro, l'Association des Ingénieurs de l'Horticulture et du Paysage, l'Association des Ingénieurs INSFA, l'Association Agro-Halieuates), dans le but de vous faire part des informations relatives aux activités des associations concernées et de leurs modalités d'adhésion afin de favoriser l'implication des étudiants dans la communauté.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès aux informations concernées, d'en demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci, de vous opposer au traitement ou de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au président ou à la présidente du bureau de l'association concernée. Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès de la CNIL : 3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07

oui **non**

- autorise AGROCAMPUS OUEST à faire usage de ma photographie d'identité **uniquement pour un usage interne à l'établissement** : carnet d'adresse des étudiants mis en ligne sur le **site intranet** et version papier (notamment par le biais des associations étudiantes).

oui **non**

- autorise AGROCAMPUS OUEST à me filmer ou photographier (textes, sons, images) durant ma scolarité en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne de l'établissement, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous :

- supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques,
- présence lors d'événements,
- publicité ayant pour objet la promotion d'AGROCAMPUS OUEST et associés.

Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants,...).

Cette autorisation est accordée à titre gratuit et à des fins exclusives d'information, de formation, d'enseignement et de recherche. Elle est valable pour une durée non définie, mais peut, toutefois, être annulée sur simple demande. L'annulation prendra effet dès que possible sous réserve des travaux d'impression en cours ou déjà réalisés.

oui **non** (je m'engage à le signaler au technicien lors de la prise de vue)

- reconnais avoir pris connaissance de **la charte Anti plagiat d'AGROCAMPUS OUEST** et m'engage à la respecter.

oui

Fait à

Le,

Faire précéder la mention « lu et approuvé »

Signature

(du représentant légal si l'étudiant est mineur)

**À RETOURNER SIGNE OBLIGATOIREMENT
AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION**

**ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'UTILISATION
D'UNE CARTE MULTI-SERVICE - CARTE D'ÉTUDIANT - BADGE D'ACCÈS AUX
LOCAUX ET À LA RESTAURATION**

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'ensemble des bâtiments du campus est commandé en permanence par un badge d'accès. Ce badge d'accès est une carte multi service qui constitue à la fois la carte d'étudiant, le badge d'accès aux locaux et, le cas échéant, le badge d'accès à la restauration collective.

Ainsi, vos données personnelles recueillies au moyen du présent formulaire par l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) permettent de vous délivrer un tel badge dans le cadre de la mission d'ordre public et de sécurité dévolue au directeur général conformément au 6° de l'article 9 du décret n°2008-616 du 27 juin 2008 modifié ainsi que dans le cadre du service public de restauration collective de l'établissement selon les modalités contractuelles définies avec le prestataire.

Pour sa finalité d'accès aux bâtiments, vos données personnelles strictement nécessaires à ce traitement sont destinées aux personnels dûment habilités pour accéder au traitement de l'accès badge et conservées en conformité avec le document interne de référence du dispositif de contrôle d'accès badge disponible sur l'espace numérique de travail/ base de connaissances – hygiène sécurité et environnement – sécurité des campus.

Pour sa finalité restauration collective, vos données personnelles strictement nécessaires à ce traitement sont destinées et conservées par le prestataire de restauration dans les conditions définies au contrat passé avec ce même prestataire aux seules fins de vous permettre de bénéficier de ce service pendant la durée de votre formation.

Ce badge est strictement personnel, il ne peut être ni cédé ni prêté et engage la responsabilité personnelle de son affectataire jusqu'à la date soit de sa restitution, soit de sa déclaration de perte ou de vol auprès des services de scolarité de l'établissement.

Le badge est remis gratuitement - son renouvellement en cas de perte ou de vol, n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration au commissariat de police, est assorti d'une contribution au coût de remplacement de 15€00 conformément à la décision du Conseil d'administration de l'établissement.

Conformément à la loi informatique n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : dpd@agrocampus-ouest.fr

Par la signature de la présente attestation,

NOM : PRENOM :

Reconnait, le (Date) : /20.. ,

avoir pris connaissance du document de référence et m'engage à respecter les conditions d'utilisation de la carte multi service - carte d'étudiant - badge d'accès aux locaux et à la restauration du campus de Rennes.

Signature :